



**Information relative à la Politique de prise
en compte des risques en matière de durabilité**

Neuflize Vie est une compagnie d'assurance vie détenue à 60% par Neuflize OBC et à 40% par AXA France. La Compagnie commercialise des contrats d'assurance-vie et de capitalisation auprès de multiples courtiers, dont Neuflize OBC. L'offre en unités de compte proposée via ces contrats et l'activité d'investissement qui en découle est encadrée par la prise en compte de critères relatifs au développement durable. Cette activité est organisée en fonction des typologies d'actifs concernés, mais aussi des choix de nos clients en matière d'épargne.

L'objet de cette information est de présenter de quelle manière sont intégrés les risques en matière de durabilité dans le processus de prise de décision en matière d'investissement au sein de Neuflize Vie et ses mandataires.

Il faut entendre par «risque en matière de durabilité»: un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Cadre général

L'activité d'investissement chez Neuflize Vie peut être appréhendée suivant trois modes de gestion différents :

► **La gestion des fonds propres de la compagnie**

Les fonds propres de la compagnie sont gérés selon les choix de l'entreprise, avec principalement un objectif de sécurité et de durabilité.

► **La gestion des fonds euros de la compagnie**

La gestion des fonds euros vise à générer une performance financière tout en préservant le capital, sous conditions de liquidité. Elle est par ailleurs pilotée en fonction de contraintes réglementaires visant à protéger nos assurés. Les critères de choix en matière de durabilité sont déterminés par la Compagnie,

► **L'offre en unités de compte**

Pour cette partie de l'offre, Neuflize Vie met à disposition de ses clients un vaste univers de supports d'investissement, au sein duquel le client peut orienter ses placements en sélectionnant des modalités de mise en œuvre différentes (Gestion sous mandat, Gestion conseillée, Gestion libre). Des informations quant à la durabilité des actifs proposés lui sont présentées.

Pour plus d'information : <https://www.informations.uc.neuflizevie.neuflizeobc.fr/>

Pour chacun des trois modes de gestion, des critères différents s'appliquent et sont repris dans la suite de cette information.

Les fonds propres de Neuflyze Vie

Dans le cadre de la gestion de ses fonds propres, la compagnie a fait le choix d'intégrer le développement durable comme un critère déterminant dans son processus d'investissement. Cette gestion des fonds propres dépend du type d'actif concerné :

► **Pour la gestion des actifs cotés (actions, obligations d'entreprises et obligations d'Etat), un mandat a été confié à Candriam Asset Management dans lequel on retrouve :**

► **Des exclusions normatives**

L'objectif de cette approche est d'exclure les entreprises qui ne respectent pas les dix principes du Pacte Mondial des Nations-Unies.

► **Des critères d'exclusions d'activités**

Neuflyze Vie exclut une série d'activités controversées, visant à assurer que ses investissements sont réalisés dans des entreprises dont l'activité est cohérente avec ses principes. De même, au niveau des Etats, une attention particulière est portée au niveau des gouvernements et de la ratifications des traités internationaux.

► **Des critères type Best-in-Class¹**

Le risque de durabilité est réduit en investissant dans les entreprises considérées comme étant les meilleures de leur secteur en matière d'Environnement², de Social et de Gouvernance (ESG). La mesure de ces critères est en phase avec notre objectif de financer un monde meilleur pour les générations futures.

Par ailleurs, Neuflyze Vie bénéficie de toute l'expérience de Candriam Asset Management en matière d'investissement socialement responsable. Ainsi, les moyens dont dispose Candriam (équipes d'analystes ESG, fournisseurs de données...) sont mis à la disposition de Neuflyze Vie, notamment dans l'établissement de sa feuille de route en matière de transition énergétique et de réduction de l'empreinte carbone de son portefeuille.

► **Pour les autres typologies d'actifs (Immobilier, Private Equity et Private Debt), les nouveaux investissements sont réalisés par le biais de fonds gérés par des sociétés de gestion spécialisées. Ces sociétés de gestion possèdent a minima une approche ESG dans leur processus d'investissement et d'autres critères relatifs à l'investissement responsable.**

La gestion des fonds euros

A l'instar des fonds propres, les actifs cotés de la compagnie sont gérés par la société de gestion Candriam, dans les mêmes dispositions relatives au développement durable que pour ses fonds propres. On retrouve au travers de ce support d'investissement les principes énoncés plus haut reprenant :

- Les exclusions normatives
- Les exclusions d'activités controversées
- L'approche best-in-class par secteur

Ces règles d'investissement couvrent environ 75% des actifs des fonds euros de la compagnie et sont déployées depuis juillet 2018, date de mise en place du mandat de gestion avec Candriam Asset Management.

Les 25% restant de l'activité de placement sont réalisés en investissements non cotés (Private Equity, Private Debt, Infrastructure, Immobilier). Pour ce volet, le processus d'investissement et de sélection des fonds prévoit une série de critères extra-financiers, dépendant de la classe d'actif appréhendée. Ces critères peuvent porter à la fois sur la société de gestion du fonds (politique ESG, Equipes, Signataire des PRI...) et sur la nature même des actifs qui seront financés.

1) Les notations ESG des entreprises sont réalisées par les équipes de Candriam AM.

2) Dans l'approche d'analyse ESG réalisée par les analystes, celle-ci englobe notamment la prise en compte du risque de **biodiversité et de changement climatique**.



L'offre en unités de comptes

Neuflize Vie met à disposition de ses clients des fonds d'investissements labellisés :

- ▶ Finansol
- ▶ GreenFin
- ▶ ISR (au sens Comité du Label)

Par ailleurs, Neuflize Vie ne référence pas au sein de ses unités de compte de supports liés à l'armement non conventionnel³ ou aux entreprises produisant ou commercialisant du tabac.

Ensuite, afin de promouvoir vis-à-vis de nos clients les actifs ISR (fonds et valeurs cotées), Neuflize Vie identifie clairement dans ses listes d'actifs ceux qui sont considérés comme ISR⁴, compte tenu des règles du groupe ABN AMRO.

3) Controversal Weapon List – https://www.banktrack.org/download/exclusion_list_companies_because_of_involvement_in_controversial_weapons/210107_listed_companies_excluded_by_abn_amro_june2020.pdf

4) <https://www.informations.uc.neuflizevie.neuflizeobc.fr/>